



Parc national
des Ecrins

Bureau du 12 février 2015

Résolution n° 2015/01 – BUR

Attribution de subventions

Le Bureau,

- décide d'attribuer des aides financières au titre du programme 2015 de mise en œuvre de la charte, conformément au tableau n°1 ci-joint.

Le Président

Christian PICHOU

Le Directeur

Bertrand GALTIER

PROGRAMME D'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE
Programmation de participations financières

Titre	Objet	Maitre d'Ouvrage	Montant total	Montant sub ^{ym} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	(%)	Proportion de l'établissement (Euros)	Soit en (%)	Décision	Décision %	Mesure de la charte	Commentaire et prescriptions particulières
Film documentaire : « Bouquetin, prince des montagnes »	Réalisation par Claude Andrieux d'un film documentaire de 52 minutes	Nomade Productions	138 673,00 €	138 673,00 €	6 000,00 €-PN Ecrins-4% 6 000 €-PN Vanoise-4 % 6 000 €-PN Mercantour-4 % 12 000 €-Ushuaia TV-9 % 22 285 €-TelGrenoble-16 % 12 602 €-TV8 Mont Blanc-9 % CNC-27 000 €-19 % Région Rhône-Alpes-26 000 €-19 % 20 786 €-Autofinancement-23%	6 000,00 €	4,33%	5 000,00 €	3,61%	5 000,00 €	3,61%	1.2.3.	Le Parc national est partenaire et a été associé au projet. L'objectif principal est de réaliser un film documentaire sur le bouquetin, dans son environnement au fil des saisons. Le film met également en avant l'activité du Parc et le métier de garde montieur. Le projet contribue à l'axe 1 de la charte : Pour un espace de culture vivante et partagée. Orientation 1.2 : Faire vivre une culture commune. Mesure 1.2.3 Encourager et accompagner les manifestations et les événements locaux, et favoriser l'émergence d'une offre culturelle de territoire Le projet sera inscrit au programme d'actions 2014-2016. Pour rester cohérent avec les décisions précédentes, l'établissement propose de ramener la subvention au plafond des attributions pour les films documentaires.
Implantation d'une signalétique sur le plateau d'Emparis	Mise en place d'une signalétique d'orientation, d'information et de dissuasion pour organiser la circulation estivale et préserver l'intérêt du site	Commune de Besse-en-Oisans	5 400,00 €	5 400,00 €	1 350 €-PN Ecrins-25 % 2 870 €-Conseil général Isère DT Oisans-55 % 1 080 €-Autofinancement-25,0%	1 350,00 €	25,0%	1 350,00 €	25,00%	1 350,00 €	25,00%	2.1.4.	Le Parc national est partenaire et a été associé au projet. Le projet contribue à l'axe 2 de la charte : Pour un cadre de vie de qualité. Orientation 2.1. Aménager un territoire durable. Mesure 2.1.4. Aider à la gestion de la circulation motorisée dans les espaces naturels Le projet est inscrit au programme d'actions 2014-2016
Implantation d'une signalétique sur laire de repos de la baie St Michel - Serre-Ponçon	Implantation d'une signalétique d'information et améliorations du cheminement sur le site	Commune de Prunières	8 000,00 €	8 000,00 €	2 000 €-PN Ecrins-25 % 3 520 €-FEDER-44 % 880 €-Conseil régional-11 % 1 600 €-Autofinancement-20 %	2 000,00 €	25,0%	2 000,00 €	25,00%	2 000,00 €	25,00%	2.1.4.	Le Parc national a accompagné le projet depuis son émergence. Il est inscrit au programme d'actions de la charte. L'opération contribue à la réalisation de la charte : Orientation 4.2. Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil - Mesure 4.2.3. Harmoniser la signalétique touristique
Maitrise d'œuvre pour l'aménagement et la reconstruction de cabanes d'alpage	Maitrise d'œuvre (du diagnostic au permis de construire) pour les cabanes des alpages de La Cavine, Les Palès, L'aup, Chalançe et Giobertney	Commune de La Chapelle-en-Vaigaudemar	8 000,00 €	8 000,00 €	4 000 €-PN Ecrins-50 % 4 000 €-Autofinancement-50 %	4 000,00 €	50,0%	4 000,00 €	50,00%	4 000,00 €	50,00%	3.6.2.	Le Parc national a accompagné le projet depuis son émergence. Le projet contribue à la réalisation de la charte : Orientation : 3.6. Soutenir la gestion des alpages - Mesure 3.6.2. Améliorer la logistique et les infrastructures d'exploitation Le projet est inscrit au programme d'actions 2014-2016
Maitrise d'œuvre pour l'aménagement et la reconstruction de cabanes d'alpage	Maitrise d'œuvre (du diagnostic au permis de construire) pour les cabanes : Chaites et Grand cabane	Commune de Crots	6 000,00 €	6 000,00 €	3 000 €-PN Ecrins-50 % 3 000 €-Autofinancement-50 %	3 000,00 €	50,0%	3 000,00 €	50,00%	3 000,00 €	50,00%	3.6.2.	Le Parc national a accompagné le projet depuis son émergence. Le projet contribue à la réalisation de la charte : Orientation : 3.6. Soutenir la gestion des alpages - Mesure 3.6.2. Améliorer la logistique et les infrastructures d'exploitation Le projet est inscrit au programme d'actions 2014-2016
			166 073,00 €	166 073,00 €		16 350,00 €		15 350,00 €		15 350,00 €			